

27 juillet 2007

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

AU FEMININ.COM

(Eurolist)

Par courrier du 26 juillet 2007, Mme Anne-Sophie Pastel a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 juillet 2007, les seuils de 25%, 20% des droits de vote et de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société AU FEMININ.COM et détenir 1 action AU FEMININ.COM.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché de 1 130 219 actions AU FEMININ.COM, intervenue le 20 juillet 2007, au profit de la société Axel Springer AG et de l'apport en nature, intervenu le même jour, de 484 380 actions AU FEMININ.COM au profit de la société AS Online Beteiligungs GmbH (cf. D&I 207C1595 et 207C1596 du 27 juillet 2007).
